



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
COMMUNE D'OMBREE D'ANJOU**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-et-un septembre à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'Ombree d'Anjou, se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Mme Odile DAVID, Vice-Présidente.

COMPTE RENDU DE SÉANCE

ORDRE DU JOUR :

1. - Approbation du compte rendu du 1^{ER} Juin 2022,
2. - Convention de Partenariat avec le Département du Maine-et-Loire,
3. - Décision Modificative pour intégration du bâtiment « Etape du Champ de Foire » dans le budget CCAS 2022,
4. - Changement d'instruction budgétaire et comptable : passage à la M57
5. - Examen des demandes d'aide sociale facultative,
6. - Compte-rendu des décisions prises par délégation,
7. - Questions diverses,

Nombre de membres du Conseil d'Administration

- en exercice : 17
- présents : 11
- votants : 11

Date de la convocation : 14/09/2022

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-et-un septembre à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'Ombree d'Anjou, se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Mme Odile DAVID, Vice-Présidente.

Étaient présents : Membres du conseil d'administration : Mme Odile DAVID, Mme Emeline GAULTIER, M. Régis GATINEAU, Mme Josiane JAUNET, M. Marc LEMESLE, Mme Florence ANDRÉ, M. Gérard BOUCHET, Mme Nicole DALIFARD, Mme Thérèse DELANOË, Mme Suzanne PÉCHOT,
Membre consultatif : Mme Marie-Christine TOURNEUX.

Absents excusés : M. Pierrick ESNAULT, Mme Valérie DUMONT, Mme Christine GRIMAUD, Mme Anny PROD'HOMME, Mme Jeannette DALIFARD, Mme Linda VIGNERON, Mme Suzan ZENGIN.

Absent : néant.

A donné procuration : Mme Suzan ZENGIN à Mme Odile DAVID

Secrétaire de séance : Mme Catherine BLORDIER

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 1^{er} JUIN 2022

(délibération 2022-025)

Mme Odile DAVID, Vice-Présidente du CCAS d'Ombrée d'Anjou présente le compte-rendu de la dernière réunion du conseil d'administration du CCAS en date du 1^{er} JUIN 2022.

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS d'Ombrée d'Anjou**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

✓ **APPROUVE** le compte-rendu du 1^{er} JUIN 2022.

2 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

(délibération 2022-026)

Mme Odile DAVID, Vice-Présidente du CCAS d'Ombrée d'Anjou rappelle aux membres présents qu'une Convention de partenariat entre le Conseil Départemental du Maine-et-Loire et le CCAS d'Ombrée d'Anjou a été signé en Juin 2018. Il convient de signer une nouvelle Convention de partenariat avec les représentants actuels des deux entités. Cette nouvelle Convention formalisera les échanges qui ont eu lieu entre Mr CHESNEAU Fabrice, Responsable de la MDS de Segré, Mme BENOIT, son Assistante et le CCAS d'Ombrée d'Anjou afin d'élaborer des fiches Actions qui permettront d'harmoniser nos pratiques et de mettre en place des actions.

Mme Odile DAVID, Vice-Présidente du CCAS d'Ombrée d'Anjou propose aux membres présents de valider les fiches actions présentées et d'autoriser Mr Pierrick ESNAULT, Président du CCAS d'Ombrée d'Anjou à signer cette Convention de Partenariat avec le Conseil Départemental du Maine-et-Loire.

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS d'Ombrée d'Anjou**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

✓ **APPROUVE** les Fiches Actions présentées et,

✓ **AUTORISE** Mr le Président du CCAS d'Ombrée d'Anjou à signer cette Convention de partenariat avec le Conseil Départemental du Maine-et-Loire.

3 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1-2022 INTÉGRATION DU BATIMENT : « ÉTAPE DU CHAMP DE FOIRE »

(délibération 2022-027)

Mme Odile DAVID, Vice-Présidente du CCAS d'Ombrée d'Anjou expose aux membres présents du Conseil d'Administration, qu'actuellement le bâtiment « L'Etape du Champ de Foire » qui sert de lieu d'accueil aux personnes sans domicile est intégré au patrimoine immobilier d'Ombrée d'Anjou. Il convient de procéder à son transfert dans l'actif du budget CCAS. Ce local est inscrit à l'actif du budget d'Ombrée d'Anjou pour un montant de 14 553.31 €.

Pour cela, il est nécessaire de prendre la décision modificative au budget du CCAS 2022 de la façon suivante :

Chapitre / Compte	DÉPENSES	Budget Primitif 2022	DM	TOTAL Budget 2022
21 / 2182	Immobilisations corporelles : Matériel de Transport	19 003.00 €	- 15 000 €	4 003 €
Chapitre / Compte	DÉPENSES	Budget Primitif 2022	DM	TOTAL Budget 2022
21 / 2138	Immobilisations corporelles : Autres constructions	0.00 €	+ 15 000 €	15 000 €

Entendu le présent exposé,

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS d'Ombrée d'Anjou**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

✓ **ADOpte** la décision modificative N°1-2022 telle que figurant ci-dessus.

4 - CHANGEMENT DE NOMENCLATURE COMPTABLE : PASSAGE A LA M57

(délibération 2022-028)

Mme Odile DAVID, Vice-Présidente du CCAS d'Ombrée d'Anjou expose aux membres présents du Conseil d'Administration, le contexte :

- Adaptation de la loi LOLF (Loi organique relative aux lois de finances) pour les Collectivités Territoriales. Actuellement en voie de réforme afin de rationaliser la dépense publique.

Au 1^{er} Janvier 2024, le Compte Administratif et le Compte de Gestion seront remplacés par le CFU (Compte Financier Unique). Afin d'anticiper ces changements comptables, il est nécessaire au préalable de passer de la nomenclature M14 (actuelle) à la nomenclature M57 à compter du 1^{er} Janvier 2023. Entendu le présent exposé,

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS d'Ombrée d'Anjou**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, ✓ **APPROUVE** le passage à la nomenclature M57 à compter du 1^{er} Janvier 2023.

5 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION SALUT A TOIT

(délibération 2022-029)

Mme Odile DAVID, Vice-Présidente du CCAS d'Ombrée d'Anjou expose aux membres présents du Conseil d'Administration la demande de Mme Aline GRÉGOIRE, Représentante Légale de l'Association SALUT A TOIT qui sollicite une aide financière.

L'Association SALUT A TOIT a accueilli en mars 2022, 12 familles arrivant d'Ukraine réparties sur le territoire d'Ombrée d'Anjou. L'Association SALUT A TOIT a financé les premières courses, l'achat de meubles et le nécessaire pour l'installation de ces familles. Avec l'arrivée de l'hiver, il y aura également la prise en charge des frais de chauffage. Afin de pouvoir continuer à aider ces populations, l'Association SALUT A TOIT sollicite le CCAS d'Ombrée d'Anjou pour une aide financière. Entendu le présent exposé, Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS d'Ombrée d'Anjou**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

✓ **ÉMET** un avis favorable au versement d'une subvention de **800 €** au profit de l'Association SALUT A TOIT.

✓ **DIT** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget primitif du CCAS de l'année 2022,

✓ **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Président du CCAS ou à son représentant pour signer toutes pièces relatives à cette subvention.

6 - COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION

(délibération 2022-030)

VU les articles R123-21 et R123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU la délibération 2020-021 du 2 Juillet 2020 et la délibération 2021-015 du 24 Mars 2021 relatives aux délégations de pouvoirs et de signatures du Conseil d'Administration du CCAS d'Ombrée d'Anjou au Président et en cas d'empêchement à la Vice-Présidente,

Mme Odile DAVID, Vice-Présidente du CCAS d'Ombrée d'Anjou, communique les décisions qui ont été prises depuis la dernière réunion du conseil d'administration en vertu des délégations que le Président ou la Vice-Présidente ont reçues :

Décisions prises depuis le 31 Mai 2022.

1°) *Attributions de prestations d'aide sociale facultatives dans la limite de 100 €*

Communes déléguées	Date	Type d'aide	montant
Pouancé	31/05/2022	Bon d'urgence Alimentaire	25 €
Combrée	09/06/2022	Bon d'urgence Carburant	50 €
Pouancé	16/06/2022	Bon d'urgence Alimentaire	50 €
Noëllet	17/06/2022	Bon d'urgence Carburant	50 €
Noëllet	17/06/2022	Bon d'urgence Alimentaire	50 €
Pouancé	21/06/2022	Bon d'urgence Alimentaire	25 €
Pouancé	22/06/2022	Bon d'urgence Alimentaire	25 €
Combrée	21/06/2022	Bon d'urgence Alimentaire	25 €
Combrée	21/06/2022	Bon d'urgence Carburant	38 €
Combrée	27/06/2022	Bon d'urgence Carburant	50 €
Pouancé	04/07/2022	Bon d'urgence Alimentaire	25 €
Combrée	13/07/2022	Bon d'urgence Carburant	50 €
Pouancé	25/07/2022	Bon d'urgence Alimentaire	25 €
Pouancé	25/07/2022	Bon d'urgence Carburant	25 €
Pouancé	26/07/2022	Bon d'urgence Alimentaire	20 €
La Chapelle-Hullin	27/07/2022	Bon d'urgence Carburant	50 €
Pouancé	19/08/2022	Bon d'urgence Alimentaire	25 €
Combrée	22/08/2022	Bon d'urgence Alimentaire	25 €
Pouancé	23/08/2022	Bon d'urgence Alimentaire	25 €
Pouancé	24/08/2022	Bon d'urgence Alimentaire	20 €
Pouancé	25/08/2022	Bon d'urgence Alimentaire	25 €
Pouancé	29/08/2022	Bon d'urgence Alimentaire	25 €
Pouancé	05/09/2022	Bon d'urgence Alimentaire	25 €
		TOTAL	753 €

Le Conseil d'Administration du CCAS d'Ombrée d'Anjou prend acte de ces décisions.

7 - QUESTIONS DIVERSES

- Lettres de remerciement suite au versement de subvention :
ADMR Nord-Segréen + Les Restos du Cœur.
- Divers :
 - Régulièrement nous recevons des appels de personnes qui souhaitent contacter les Responsables du Secours Catholique pour différentes demandes : Mme DELANOE et Mme TOURNEUX acceptent que nous donnions leur numéro de téléphone.
 - Il est rappelé les Dates de la Collecte Nationale de la Banque Alimentaire : Les 25-26 & 27 Novembre 2022. Des bénévoles seront sollicités pour tenir des permanences.
 - Mme GUERMONT Brigitte est la nouvelle Responsable des Restos du Cœur de Pouancé : elle en assure la présidence en co-responsabilité avec Mme ROLAND Claire.
 - Ouverture des Restos du Cœur le Mercredi 23 Novembre 2022.

La séance est levée à 20h.

**PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS =
LE MERCREDI 14 DÉCEMBRE 2022 à 18h30.**

ESNAULT Pierrick	Président	Excusé
DAVID Odile	Vice-Présidente du CCAS	
DUMONT Valérie	Elue	Excusée
GAULTIER Emeline	Elue	
GRIMAUD Christine	Elue	
PROD'HOMME Anny	Elue	
GATINEAU Régis	Elu	Excusé
JAUNET Josiane	Elue	
LEMESLE Marc	Elu	
ANDRÉ Florence	Nommée	
BOUCHET Gérard	Nommé	
DALIFARD Jeannette	Nommée	Excusée
DALIFARD Nicole	Nommée	
DELANOE Thérèse	Nommée	
PECHOT Suzanne	Nommée	
VIGNERON Linda	Nommée	Excusée
ZENGIN Suzan	Nommée	Excusée
TOURNEUX Marie-Christine	Membre Consultatif	